JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. DE MALARCE

Les origines de la société de statistique de Paris

Journal de la société statistique de Paris, tome 35 (1894), p. 68-77
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35__68_0>

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

III.

LES ORIGINES DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

La Société de statistique de Paris a une origine très particulière ; il peut être intéressant de le signaler avec quelque détail dans cet exposé historique où je vais essayer de résumer l'œuvre de cette compagnie savante, pendant ses vingt-cinq premières années, jusqu'à la date de son jubilé en 1885.

Vingt-cinq années, même bien remplies, ne sont guère qu'une étape pour une Société dont l'existence est indéfinie, pour une association qui se ranime sans cesse d'une sève nouvelle, et qui peut grandir toujours plus vigoureuse, s'étendant et s'élevant par de jeunes rameaux tandis que les rameaux anciens meurent et tombent. Mais vingt-cinq années, c'est la durée d'une génération, c'est la période de vie active d'un homme ; et l'on peut avoir la sérieuse curiosité de rechercher ce que cette période a pu produire d'utile par les travaux d'une génération.

Si en 1885 on avait fait l'appel des 164 statisticiens qui furent invités à la première séance de la Société de statistique de Paris le 5 juin 1860, combien peu eussent répondu : Présent ! Combien peu, moins encore, répondraient aujourd'hui !

Et du petit groupe de sept personnes qui, dans le mois de février 1860, préparèrent la fondation de la Société (dûment autorisée ensuite par arrêté du 14 mai 1860), combien en restait-il en 1885 ? Un seul, dernier témoin des premiers jours ; un seul qui, grâce à des circonstances exceptionnelles, préparé très jeune aux sciences d'État par l'École nationale d'administration de 1848 (fondée par Hippolyte Carnot), avait acquis de bonne heure le goût de ces études sévères et se trouva ainsi, en 1860, dans l'amitié bienveillante de ces maîtres illustres en sciences d'État, de ces maîtres que l'on nommait Michel Chevalier, Villermé, Lavergne, Wolowski, Hippo-

lyte Passy, et que j'eus ainsi la bonne fortune de connaître et d'apprécier mieux encore que par leurs ouvrages :

Michel Chevalier, cet esprit lumineux, ce savant heureux, qui a eu le génie et le rare bonheur de faire inscrire dans les lois des peuples civilisés une liberté de plus, la liberté des échanges ;

Villermé, le statisticien correct, qui rêvait de faire de l'économie politique, par la statistique, une sorte de science exacte, aussi exacte au moins que le permet la nature des hommes et des choses, et qui prêchait d'exemple pour réaliser son rêve ;

Lavergne, l'agronome de précision, qui a tant contribué à répandre en France ce qu'il avait apprécié chez quelques peuples étrangers, l'agriculture méthodique, rationnelle, calculée, telle que la professent ou la propagent si excellemment aujourd'hui, par exemple, les George Ville, les Tisserand ;

Wolowski, intelligence fine et souple, l'avocat statisticien qui plaidait si habilement par les chiffres les causes qu'il avait adoptées, monnaies, banques, douanes, et qui eut la chance, entre temps, de doter la France, son pays d'adoption, d'une grande institution nouvelle, le Crédit foncier ;

Hippolyte Passy, ce vétéran des affaires publiques et des sciences d'État, qui pendant les trente années de sa retraite volontaire fut honoré et consulté comme un sage par les hommes d'État et de science de tous les pays, et qui se montra un guide et une force pour plusieurs Sociétés savantes, telles que la Société de statistique et la Société française et le Congrès universel des institutions de prévoyance : caractère prudent et ferme, droit et sûr, un caractère, en un mot ; désintéressé de tout pour lui-même et se donnant aux autres tout entier, pour le progrès de la science, pour le bien de son pays, de tous pays, de la civilisation. Dès les premiers mois de 1860, M. Hippolyte Passy prêta à l'organisation de la Société de statistique son aide dévouée, mais d'abord discrète ; il craignait sans doute de paraître s'associer aux auteurs de ce traité de commerce du 23 janvier 1860 dont il approuvait le fond, mais dont il désapprouvait la forme extraparlementaire. Quand il nous revint, un peu plus tard, en décembre 1861, pour siéger dans la Société de statistique constituée, il fut élu à une cinquième vice-présidence, créée exprès pour lui ; en 1868, il remplaça M. Michel Chevalier comme président ; il obtint en 1869 la reconnaissance d'utilité publique ; et pendant la crise que traversa la Société de 1870 à 1872, il maintint, par l'autorité de son patronage, la Société, qui lui dut ainsi d'être sauvée pour renaître après la crise.

Lorsque le gouvernement français eut conclu avec le gouvernement anglais le traité de commerce du 23 janvier 1860, qui allait bientôt, par d'autres traités de même nature, faire faire le tour du monde civilisé à la liberté des échanges, les promoteurs de ce nouveau principe se demandèrent si l'œuvre serait réellement bonne, si l'expérience confirmerait leurs prévisions. Deux hommes surtout étaient tourmentés par cette préoccupation, qui intéressait à la fois l'homme de science, l'homme d'État et le patriote. Le savant Michel Chevalier se disait bien que la liberté est toujours excellente en soi, que le commerce doit être libre comme l'industrie, comme le travail, comme la propriété, comme la personne, ces affranchis de 1790 : mais si, à l'épreuve, le principe de la liberté du commerce allait être

affecté par des accidents ou des résistances qui feraient illusion sur les résultats ! Le grand principe de la science économique ne serait-il pas compromis devant l'opinion populaire, aux yeux des gens qui ne jugent que par les résultats immédiats?

A côté de l'homme de science, de Michel Chevalier, le ministre du commerce qui avait assumé la responsabilité politique de cet acte craignait pour la popularité nationale et le prestige à l'étranger de son gouvernement, qu'il voulait au contraire fortifier par ce grand acte.

Dans ces circonstances, il fallait surveiller avec soin les mouvements de la richesse publique en France, en Angleterre et dans les autres pays de nos relations ; il fallait suivre de près les transformations nécessaires de nos outillages industriels, les productions de toute nature, les variations des denrées, des changes et de toutes les valeurs sur les marchés intérieurs et extérieurs ; l'extension des moyens de communication et de transport; les consommations, les épargnes; c'est-à-dire faire constamment des sondages, des mesurages, et voir à toute heure comment allait le monde sous le régime nouveau. A ce régime nouveau, il fallait des statisticiens pour le guider, le contrôler, le conseiller.

Il fallait une organisation de statisticiens pour recueillir les faits sociaux, et de statisticiens pour commenter les faits recueillis : et afin de ne pas s'exposer au reproche de faire de la statistique de complaisance, il parut convenable et nécessaire de réunir des statisticiens libres, qui seraient crus sur leur parole désintéressée.

Telle fut l'idée mère de la Société de statistique de Paris en février 1860, aussitôt après la conclusion du traité de commerce du 23 janvier 1860.

Par les soins de M. Michel Chevalier, une réunion intime eut lieu dans un des salons de la Direction générale des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations, chez le directeur général, M. Guillemot, un des hommes qui ont exercé la plus grande influence sur les finances d'État et les actes économiques de 1848 à 1870, mais d'une manière discrète, presque voilée (influence qui, soit dit en passant, lui valut des haines féroces et parfois peu loyales de la part de certains ministres de cette époque). Mais M. Guillemot s'accordait, en matière financière et économique avec le ministre du commerce, M. Rouher, dont il était d'ailleurs le compatriote, étant enfant de l'Auvergne, de la forte race gauloise.

Dans cette réunion, où se trouvaient les personnes que j'ai citées, on examina la situation des choses au double point de vue du recensement des faits et du commentaire des faits.

Élevant et élargissant l'idée première pour ne pas motiver sur un besoin accidentel la fondation d'une grande institution comme une Société de statistique, qui pouvait devenir un organe des sciences d'État en France, on décida de formuler un exposé des motifs qui s'inspirerait des plus dignes considérations que pouvaient invoquer les promoteurs ; et comme j'étais le plus jeune du comité, et de beaucoup (j'avais à peine trente-deux ans), je fus chargé de rédiger cet exposé des motifs, qui devait servir de thème pour ce qui serait publié à ce sujet dans la presse française et étrangère et dans les administrations. Mon travail, dûment approuvé, fut communiqué au ministre du commerce, qui nous le rendit avec des annotations de sa main même ; j'ai conservé ce document original. Voici quelques passages de mon travail :

« La science statistique commence à devenir populaire : en France même, où

l'esprit de la race — ironique et léger, dit-on, — paraît répugner à l'étude des chiffres et résister à la parole austère des faits, on semble prendre goût à ces recherches, au fond très curieuses, et prêter foi à ces enseignements numériques, qui tendent à former comme une science exacte de la vie sociale.

« La statistique est aujourd'hui à un de ces moments où une science conquiert le privilège de fournir à une société les formules de sa pensée : politiques, administrateurs, économistes, magistrats, moralistes même, tout le monde parle chiffres aujourd'hui. La méthode expérimentale qui depuis cent ans a si bien servi les progrès des sciences physiques, veut maintenant aussi servir les sciences économiques et sociales, en montrant au peuple les voies sûres qui peuvent conduire au progrès sans se risquer aux aventures, aux utopies ; en offrant au législateur pour base de ses lois tout un ensemble de faits sociaux reconnus et parfois même des calculs de probabilité par les grands nombres qui approchent de la certitude ; et en donnant un moyen de vérifier la valeur des lois et des institutions sociales par les résultats précis constatés.

« Le XVIIIe siècle a vécu sous le régime de l'idée et on l'a nommé philosophique. Notre siècle s'est cru destiné à rendre l'idée féconde ; et il a marié l'idée au fait ; c'est le siècle économique, où le sens pratique domine, où la méthode expérimentale pose la règle et fournit la preuve ; où tout principe s'incarne dans une institution et tout sentiment dans un acte ; où un Montesquieu écrirait : « l'*Esprit des faits* ».

« Au milieu de la variété et de la mobilité de tempéraments, de caractères, de forces, qui se remarquent dans la masse d'un peuple, il semble tout d'abord qu'on ne saurait reconnaître quelque mouvement régulier, sous tant de volontés libres, sous tant d'accidents divers. Mais si l'on y regarde mieux et qu'au moyen de la statistique on étudie dans quelques grands groupes nationaux, tels que la France, l'Angleterre, l'Allemagne, le mouvement des mariages suivant l'âge, le mouvement des naissances suivant les périodes d'abondance ou de disette, le mouvement des crimes, voire même des suicides (ces actes extravagants et apparemment anormaux), on sera frappé de la constance des effets déterminés par les mêmes causes ; on sera frappé de reconnaître partout et toujours les mêmes phénomènes, aux mêmes époques, avec les mêmes tendances et presque la même énergie : lois naturelles d'une société, plus souveraines que les lois écrites dans nos codes.

« C'est ainsi que la statistique nous révèle les modifications des organismes sociaux, sous telles influences vitales ou morbides ; elle nous dénonce la valeur des régimes sociaux et nous fait apprécier, presque mathématiquement, les puissances d'un peuple et ses infirmités, ses déchéances et ses progrès, ce qu'il vaut, ce qu'il devient ; elle substitue ainsi, dans les gouvernements des peuples, l'économie rationnelle à l'empirisme.

« Aussi bien, voyons-nous tous les chefs d'empire vraiment grands s'efforcer de donner pour base à leurs institutions la statistique. C'est Charlemagne, posant les premières assises d'un monde nouveau et formant par ses *missi dominici* cet inventaire impérial, les *Polyptiques,* qui donne des informations détaillées sur la population, les cultures et les produits agricoles de ce vaste empire d'Occident. C'est Guillaume de Normandie, dressant cet inventaire de sa conquête britannique, qu'on appelle le *Domesday Book* et qui fut le cadastre social et économique de ce nouvel État. C'est Louis XIV, cimentant la nation française et dressant par ses

intendants cet *État de la France* qui présente en chiffres précis et en notes savantes la population, l'agriculture, l'industrie et le commerce de notre France vers la fin du XVIIe siècle. C'est enfin le premier consul Bonaparte, présidant à l'organisation de la France nouvelle et appelant pour guide et pour contrôle la statistique ; ce génie, essentiellement fondateur, voulut transformer en institution permanente ces tentatives accidentelles d'inventaire social : il créa au ministère de l'intérieur une *Division de statistique générale* chargée d'établir une enquête permanente sur les diverses branches de la richesse publique. Cet important service répondit bien à la pensée du premier consul ; il s'est naturellement développé ; en 1834, il a été amélioré suivant les conseils de l'expérience, et en 1852, un décret du 1er juillet a organisé dans toute la France un réseau de commissions cantonales de statistique, ressortissant à un service central placé dans les attributions du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Cet office est devenu pour la science et l'administration une source puissante de lumières : il complète et parfois résume les statistiques spéciales, prescrites aussi par le premier consul et publiées régulièrement par nos diverses administrations centrales sur les faits relatifs à leur sphère d'action : statistiques des services financiers, de l'armée, de la marine, de l'enseignement, etc., et aussi statistiques judiciaires, organisées en 1826, et qui ont donné l'exemple et le modèle aux autres nations civilisées.

« Cet ensemble de documents, améliorés et accrus constamment depuis ce siècle, a mérité à la statistique française l'éloge d'un illustre vétéran des affaires publiques et des sciences d'État : « La statistique française, — a dit lord Brougham, — est la plus complète, la plus régulière et la plus claire que je connaisse, et je saisis cette occasion de dire que le bureau de statistique générale de France est un vrai modèle pour tout le monde. »

« Ces trésors de la statistique, prisés si haut par les étrangers, sont-ils appréciés en France à leur valeur ? Sont-ils dûment utilisés ?

« La science qui les exploite n'a-t-elle pas à élever son attrait et son crédit ?

« On confond souvent sous le nom de statistique un art et une science. Comme art, la statistique recueille les faits sociaux, les enregistre, les classe ; dans ces opérations, surtout administrative, ses agents varient suivant les États, et dans le même État suivant les services. Ainsi, en France, les recensements de population sont faits par les autorités municipales, les statistiques agricoles et industrielles par des commissions spéciales, les statistiques financières par les agents de ces services, les statistiques judiciaires par les parquets, etc. Quelques-unes de ces statistiques sont centralisées au bureau de la statistique générale de France et d'autres aux ministères de leur ressort. En d'autres États, un office réellement central réunit et ordonne tous les documents statistiques officiels, avec droit d'enquête, de regard, sur toutes les branches des ministères ; en d'autres encore, autant d'offices statistiques que de services administratifs. Le système mixte de la France paraît le plus convenable, d'après notre expérience. Ce qu'on pourrait désirer, c'est qu'une entente, un échange de vues, s'établît par des conférences régulières, entre les chefs des statistiques des divers services, et qu'on créât une école normale supérieure d'administrateurs statisticiens pour recevoir, pendant un semestre ou deux,

un certain nombre de jeunes administrateurs et de jeunes magistrats, pour leur enseigner les meilleurs procédés de récolement des faits, pour leur donner le goût et l'intelligence de la statistique. (Ces *desiderata* ont été réalisés en France pour l'entente des chefs des statistiques par des conférences périodiques d'abord et ensuite par le conseil supérieur ; et en Allemagne pour l'École normale des statisticiens par l'école-bureau de Lindenstrasse de Berlin, que j'ai vue à l'œuvre pendant ma mission de 1868 relative à l'étude des sciences camérales et des institutions d'éducation et d'apprentissage des administrateurs.)

« C'est ainsi que se fait la récolte des chiffres.

« Comme science, la statistique met en œuvre ces données, fournies par l'art des recenseurs.

« L'opération scientifique de la statistique exige une érudition, un tact, une probité, qui ne se rencontrent pas toujours réunies, au degré voulu, dans un même opérateur. Aussi, cette science a-t-elle été souvent suspectée comme entachée de sophistication.

« Quand notre société moderne s'est constituée, alors qu'une puissance nouvelle, l'opinion publique, a pris place au chapitre social, quand les gouvernants ont cherché leur force dans la confiance éclairée des peuples, et qu'ils se sont fait une règle d'appeler sur leurs actes la lumière, pour y montrer l'équité, la sagesse et la bienveillance ; quand, de leur côté, les peuples ont appliqué à l'âme sociale ce principe du *Connais-toi* (*gnothi seauton*) formulé d'abord pour l'âme humaine, la science statistique a eu sa page dans le livre des sciences d'État.

« Mais, à son avènement, cette jeune science n'a manqué ni de serviteurs incapables, ni de courtisans perfides : travestie par les uns en œuvre pédante, aride, rebutante, stérile, elle a été dénaturée par les autres en œuvre complaisante, subtile et fourbe.

« Comme l'histoire, la philosophie et l'éloquence avaient eu leurs conteurs, leurs sophistes ou leurs rhéteurs, la statistique a eu ses prestidigitateurs habiles à grouper les chiffres ; elle est trop souvent devenue l'exercice familier de faux savants, qui sous l'enseigne honorable de la science, pratiquaient la piraterie, falsifiaient les données, pour faire adopter ou maintenir une mauvaise loi, profitable seulement à quelques intérêts privés, pour justifier un acte inavouable, pour lancer une douteuse affaire d'industrie ou de finance.

« Heureusement, le beau temps de ces rhéteurs en chiffres semble un peu passé ; on a dévoilé leurs pratiques, mis à jour leurs artifices, flétri leurs personnes, et rendu leur métier, pour eux, pire que honteux, improductif.

« Et, cependant, les hommes de vraie science s'organisaient en plusieurs pays pour assurer le récolement le plus méthodique et loyal, et le commentaire le plus correct, des faits sociaux. Des sociétés savantes, telles par exemple que la *Société de statistique de Londres,* et des compagnies analogues à Edimbourg, Glasgow, Dublin, Liverpool, Manchester, Brême, Hambourg, Francfort-sur-le-Mein, Bruxelles, Marseille, New-York, Boston, reliaient les efforts individuels, popularisaient les enquêtes en démontrant leur utilité publique, et par là contribuaient à effacer le préjugé fiscal, si préjudiciable à l'exactitude des relevés statistiques, et au bon crédit des travaux statistiques. Des Congrès internationaux, tenus successivement à Paris, Bruxelles, Vienne, Londres, rapprochaient les groupes nationaux pour généraliser les meilleures méthodes, échanger les expériences, et préparer même cer-

taines réformes législatives désirables pour faciliter la commune mesure des choses, ainsi l'unification ou la concordance des poids, des mesures et des monnaies; progrès précieux pour les relations des peuples et aussi pour les travaux scientifiques.

« En outre de tous ces avantages, ces compagnies savantes ont un effet non moins considérable; on y voit naître bientôt un esprit de corps, dans le bon sens de cette expression : chacun des membres se respecte mieux, parce que chacun veut que les autres se respectent. On y apprend par là le culte de la vérité, le point d'honneur de la sincérité, et aussi les vertus spéciales du statisticien.

« Plus que dans toute autre science, peut-être, il faut apporter là un sens droit, franc de prévention, prudent, patient et sévère; il faut arriver libre de toute pensée conçue *à priori;* il faut savoir repousser bravement toutes ces déductions invalides ou félones qui sollicitent en foule un recruteur de vérités; il faut enfin, vertu plus difficile qu'on ne pense, être capable d'accueillir une vérité contraire à nos sentiments, à nos intérêts, à nos systèmes, aussi bien que de rejeter une erreur sympathique.

« Par là seulement, le statisticien donne confiance dans ses conclusions et mérite cette bonne renommée de probité scientifique dont il a besoin, comme le chimiste juré qui fait des analyses.

« Par là, on prête foi à ses travaux, et le crédit des savants profite au crédit de la science.

« Mais il ne suffit pas, pour que la science soit utile, qu'elle soit considérée; il faut encore qu'elle soit attrayante.

« Les travaux statistiques ne passent guère pour des jeux d'agrément. L'intérêt profond qu'elles visent n'attire que des esprits sérieux, sévères même; la route est longue, pénible; on s'y use parfois ou on s'y lasse. Ceux qui sont capables de soutenir jusqu'au bout ces efforts y contractent souvent une allure lourde, embarrassée. Aussi le seul mot de statistique a longtemps causé autant d'ennui que de méfiance.

« On doit tenir en grande estime un statisticien qui se fait croire; mais en estime plus grande encore un honnête statisticien qui se fait lire.

« D'ailleurs, une pensée qui se présente sous une forme mauvaise n'est le plus souvent qu'une pensée ébauchée, incomplète, presque fausse. La clarté, l'ordre, la précision, voilà ce que l'on souhaite au statisticien : la forme vigoureuse qui saisit le lecteur, et lui laisse une empreinte nette et profonde.

« Et certes, nous ne manquons pas en France de statisticiens qui ont fait leurs preuves de ces vertus, vrais modèles de probité scientifique, de grâce savante et de clarté, de cette clarté qui semble un des dons nationaux de la langue et du caractère de France.

« Une société de statistique semble donc devoir réussir à Paris, être bientôt nombreuse, active et bienfaisante plus qu'en aucun autre lieu du monde; et l'on peut s'étonner que cet organisme de la vie sociale soit encore à créer à Paris.... »

Le mémoire, dont je viens de présenter quelques extraits, fut marqué par le ministre du commerce de quelques notes, une entre autres qui disait : En parler à M. Legoyt.

Il y avait alors, au ministère du commerce, un chef de service qui depuis huit

ans avait succédé à M. Moreau de Jonnès; ce directeur de la statistique générale de France (à ne parler ici que du statisticien) était doué d'une rare intelligence; rude travailleur, initié à tous les organismes de l'administration publique de la France et des principaux États étrangers, ardent à ces recherches de la statistique, dont vous savez le vif et profond attrait, M. Legoyt rendait à son ministère des services de plus en plus appréciés; il promettait à la France un administrateur statisticien de premier ordre, tel que nous voyons aujourd'hui en Italie, par exemple, M. Louis Bodio, dont les hommes d'État et de science du monde entier connaissent l'œuvre méthodique, lumineuse et loyale.

M. Legoyt, après avoir conféré de nos projets avec son ministre, accueillit avec empressement l'idée d'une société savante qui appuierait ses travaux, faciliterait ses enquêtes et le défendrait ainsi contre les plaintes des préfets; car plusieurs de ces fonctionnaires, interprètes de leurs bureaux et de leurs municipalités, s'étaient plaints, à l'Empereur même, que le bureau de la Statistique générale de France les fatiguait de questionnaires insupportables.

M. Legoyt s'offrit pour provoquer les adhésions au projet; et les 164 premiers appelés purent se réunir dans une première séance, le 5 juin 1860, à l'hôtel de ville de Paris, dans la salle dite « de la Caisse d'épargne ». Vingt-cinq années après, le 5 juin 1885, le nombre des membres était de 515, dont 58 Français résidant en province et 85 étrangers.

Les premiers membres furent, pour une bonne part, des magistrats, des médecins, des secrétaires ou attachés d'ambassades et de légations, et quelques juges de paix de Paris et des départements, mais trop peu de fonctionnaires des administrations françaises.

L'examen du premier personnel de membres, de correspondants et d'autres collaborateurs, donna lieu à certaines réflexions, qu'il peut être encore utile de rappeler aujourd'hui, pour le développement des travaux administratifs et des études scientifiques de statistique.

On remarqua l'empressement des secrétaires et attachés d'ambassades et légations étrangères et des consulats étrangers en France; en contraste avec une certaine indifférence de nos jeunes diplomates et agents consulaires français.

Peu d'années après, au cours de mes missions scientifiques en Europe, j'eus lieu de reconnaître la cause de ces dispositions différentes, si regrettables pour la France. Les agents diplomatiques et consulaires de la plupart des États étrangers sont provoqués par leur gouvernement à suivre de près et à signaler dans des rapports fréquents, les lois, les institutions, tous les actes et faits importants d'ordre économique qui se produisent dans le pays de leur résidence. Ces rapports forment un des titres à l'avancement de leurs auteurs; ils sont parfois publiés (quant aux parties qui n'impliquent pas une certaine réserve) par les soins du gouvernement. Par là sont rendues plus faciles, plus promptes et plus sûres les études et enquêtes que tout gouvernement bien avisé s'applique à faire pour préparer les meilleures solutions législatives et administratives, par les expériences comparées des divers pays (comme le fit si bien observer lord Clarendon, secrétaire d'État du *Foreign Office,* dans ses circulaires du 30 avril 1869 et du 7 juin 1871 pour une enquête sur les classes ouvrières).

Au contraire, nos jeunes diplomates et agents consulaires étaient laissés en dehors des travaux de cette nature, qui pourtant auraient pu donner à leur vie exotique

et parfois énervante, une occupation intéressante, tout en leur ménageant l'occasion d'étendre leurs relations utiles parmi les hommes d'État et de science, parmi les personnalités les plus influentes du pays de leur résidence.

Je soumis cette observation pratique, dans un de mes rapports de mission, au ministre de l'instruction publique ; et le ministre des affaires étrangères, M. le marquis de Moustier, apprécia le conseil : aussi bien, dès la fin de l'année 1868 et jusqu'à la guerre de 1870, le *Journal officiel* publia fréquemment des notes, parfois de plusieurs colonnes, sous cette rubrique : On nous écrit de (telle ville) ; ces notes étaient des extraits de rapports envoyés par nos secrétaires d'ambassade ou légation et par nos agents consulaires, sur les lois nouvelles, les documents officiels ou autorisés, les statistiques surtout, des pays de leur résidence. Ces rapports alimentaient, en outre, des publications françaises officielles ou semi-officielles spéciales.

En même temps que les agents diplomatiques et consulaires étrangers en résidence en France se montraient attentifs à l'œuvre de la Société de statistique de Paris, les statisticiens étrangers les plus considérables donnaient là aussi leur concours : la liste de nos précurseurs et coopérateurs étrangers, bien digne d'être ici mentionnée, rappellera à nos lecteurs la plupart des travaux statistiques qui ont le plus honoré la science et servi le progrès social pendant une bonne partie de ce siècle ; c'étaient, pour l'Allemagne : Engel, Dieterici, Fallati, Rau, Knies, Böhmert, Hermann, Mayr, Hansen, Hübner, Cieskowski, Roscher, Asher, Becker, Blenck, etc. ; pour l'Angleterre : Farr, Fonblanque, Porter, Valpy, Leone Levy, Edwin Chadwick, Shaw-Lefèvre, Robert Giffen, etc. ; pour l'Autriche-Hongrie : Czœrnig, Ficker, Flock, Horn, Reden, Schwarz, Keleti, Korösi, Ehrenberger, Leonhardt, Heller ; pour la Belgique : Ducpétiaux, Quételet, Vischers, Heusckling, Janssens, Laveleye, Faider, Lebon ; pour le Brésil : d'Ourém ; pour le Danemark : Bergsoë, Falbe-Hansen, David, Marius Gad ; pour l'Espagne : Madoz, Bona, Santos ; pour les États-Unis : Kennedy ; pour la Grèce : Soudzo, Spiliotakis ; pour l'Italie : Arrivabene, Torchio, Pepoli, Orlandini, Lucca, Maestri, Franscini, Bembo, Pallavicino, Bordoni, Bodio ; pour les Pays-Bas : d'Ackersdyck, Baumhauer, Bosch-Kemper, Bruyn-Kops, Pierson ; pour le Portugal : D'Avila ; pour la Russie : Vernadski, Kœppen, Lamansky, Zamoiski, Loransky, Wagner, Vesselowsky, Porochine, Semenow, Wreden, Jahnson, Tschouriloff, Ignatius (Finlande) ; pour la Suède et la Norwège : Aal, Sidenbladh, Berg, Broch, Kiaer ; pour la Suisse : Vogt, Lombard, Fatio, Morel, Kummer, Guillaume.

Pour compléter, et dignement, ce mémorial, nous devons noter les statisticiens français qui ont le mieux contribué à la première œuvre de la Société de statistique par des travaux purement et vraiment scientifiques ; avec les promoteurs déjà cités, ce furent, dans l'ordre de date de leur action, Victor Foucher, Bienaimé, Levasseur, Bertrand, Bertillon père, Vacher, Lunier, Juglar, Yvernès, Bourdin, Gimel, Motheré, J. Bertillon fils, Husson, Loua, Fléchey, Cheysson, de Foville, Boutin, etc.

Autre observation, et qui a aujourd'hui encore toute son utilité : la France possède un nombre considérable de Sociétés savantes de provinces ; ces académies locales s'occupent de sciences, de lettres, de beaux-arts, d'agriculture, d'industrie. Elles ont fait parfois leurs bonnes preuves ; ainsi, par exemple, le grand mouvement historique et archéologique qui a marqué la première moitié de ce siècle, a trouvé des auxiliaires précieux dans ces Sociétés de provinces, pour rechercher, décrire, commenter les documents des archives et pour conserver les monuments

de leur région. Il serait facile de provoquer l'organisation d'une section de statisticiens dans plusieurs de ces Sociétés, qui comptent les notables les plus intelligents et studieux de la région. Cela serait bien plus aisé et plus efficace que de créer des Sociétés spéciales ou des commissions locales de statistique ; mieux vaut greffer un scion sur un arbre planté et qui vit déjà par lui-même, que de tenter la plantation d'un jeune arbre nouveau. Ces Sociétés montrent même un certain goût pour les travaux statistiques, en publiant ou secondant des annuaires départementaux, qui sont parfois d'excellentes œuvres de statistique locale : un lien de correspondance avec la Société de statistique de Paris leur donnerait plus de force, un encouragement, des conseils, des méthodes.

Les comptes rendus annuels des Conseils généraux, qui contiennent des pages fort intéressantes de statistique, pourraient être améliorés par les conseillers généraux et les inspecteurs de l'enseignement qui feraient partie de la section de statistique de l'académie locale.

Voici, enfin, dans le même ordre de vues, une observation qui fut faite par M. Hippolyte Passy dans un discours du 6 novembre 1878. A son assemblée générale annuelle de 1877, la Société des agriculteurs de France, sous la présidence de M. Drouyn de l'Huys, avait émis, sur ma proposition, un vœu recommandant les caisses d'épargne scolaires, l'exercice de l'épargne des écoliers dans l'école, sous la direction et le commentaire des instituteurs; vœu motivé par cette considération que cette nouvelle branche auxiliaire d'éducation a pour effet de former les enfants des campagnes, les futurs agriculteurs, à la comptabilité, à la vie économique bien réglée. Par là aussi, nos agriculteurs seraient préparés aux statistiques agricoles, si difficiles, trop souvent fantaisistes ou adultérées (comme Villermé le montra un jour dans un article mémorable de la *Revue des Deux-Mondes*), et qui pourraient devenir plus exactes et plus sérieuses, alors que les agriculteurs tiendraient des comptes réguliers de leurs opérations et feraient de la statistique domestique, préliminaire de la statistique générale de la France. Et les agriculteurs, en comprenant, par cette pratique, les avantages qu'il y a toujours à se rendre compte de ses entreprises, en viendraient à comprendre aussi que les recherches statistiques ne sont pas inspirées par des visées fiscales, mais par le souci de la bonne administration des affaires publiques, qui touchent aux intérêts de tous et de chacun.

Ainsi, tous les bons citoyens concourront à éclairer les législateurs et le gouvernement, pour avancer dans les bonnes voies du progrès, et pour résoudre autant que possible, par efforts progressifs, ces problèmes sociaux devant lesquels s'agite notre société moderne. Rappelons, en dernier mot, que ces problèmes n'ont encore trouvé de solutions pratiques que par le conseil des hommes d'État qui ont pris pour instrument la méthode expérimentale, la statistique.

Un grand philosophe grec, Pythagore, avait érigé en dogme cet adage : « Les nombres gouvernent le monde. » C'était trop dire. Mais à cette fin du XIXe siècle, nous pouvons penser que la statistique, la science des nombres sociaux, favorise les bonnes lois et les bons gouvernements.

A. de MALARCE.